

PETITS ET GRANDS GESTES

LE BIENFAIT DES ARBRES

Vous pensez intégrer des arbres à votre aménagement paysager ? Excellente idée ! Ils sont essentiels à notre bien-être, nous procurent une foule de bienfaits, en plus de nous faire réaliser des économies.

Grâce à la photosynthèse, les feuilles absorbent le CO2 et autres polluants atmosphériques et procurent de l'oxygène. Il faut environ 500 arbres matures pour absorber la quantité de CO2 d'une automobile parcourant 20 000 km annuellement.

Les avantages qu'offrent les arbres :

Ils procurent de l'ombre lors des journées chaudes et baissent les coûts de climatisation; offrent une résistance au vent et réduisent sa vitesse, permettant d'économiser entre 10 % et 15 % de la facture de chauffage.

Ils protègent les sols en absorbant l'eau par leurs racines, atténuant les risques d'inondation.

Ils réduisent le bruit dans les villes (ex : un terrain boisé réduit le bruit de 6 à 8 décibels par 30 mètres).

Ils améliorent l'esthétique du paysage bâti par leur texture, forme et couleur.

Ils ont une véritable valeur monétaire reconnue dans l'immobilier.

Ils soutirent plus de 7000 particules de poussière par litre d'air.

Ils servent d'habitat pour la faune.

Les aiguilles des sapins baumier et des pins contribuent à éliminer certaines bactéries.

Comment entretenir et tailler un arbre

Les arbres doivent être entretenus régulièrement. Voici quelques conseils pour les tailler :

- Lorsqu'on coupe une branche, une blessure est créée. Pour que la plaie se referme rapidement, la surface doit être la plus petite possible
- Aucun produit pour couvrir les plaies n'a prouvé son efficacité. Évitez de les recouvrir de peinture ou autre enrobage car ils procurent un habitat de prédilection pour les insectes et micro-organismes Un arbre en santé et vigoureux fermera ses plaies rapidement et sans aide.
- Les branches mortes, malades, dangereuses et cassées, peuvent être enlevées en tout temps et aura peu d'effet sur la croissance. Les autres types de coupe doivent préférentiellement être effectuées à la fin du printemps ou en début d'automne, alors que la montée de la sève n'est pas à son maximum.

Éviter de couper les branches de plus du tiers de la hauteur de l'arbre ou prélever plus de 30 % de la cime vivante, sinon la croissance de l'arbre ralentira.

Source : Chambly Vert L'avenir

Participer à un monde meilleur !

D'ICI ET D'AILLEURS

Aux riverains

L'automne est maintenant arrivé, l'été a passé trop vite, bien trop vite... Mes objectifs étaient ambitieux et, je le constate, inatteignables. Inspecter chacune des résidences au pourtour des lacs, remonter les ruisseaux, les milieux humides afin de vérifier le respect de la bande de protection riveraine. Mesurer la distance de 10 mètres ou de 15 mètres si la pente du terrain est supérieure à 30% et voir à ce que l'accès au lac ne dépasse pas les 5 mètres ou 1.5 mètres toujours selon la pente. M'assurer que la bande de protection riveraine soit dégagée de tout objet tel que aire de feu, corde de bois, entreposage de bateaux et autres afin de favoriser la reprise de la végétation.

Mon travail eut été beaucoup plus rapide si dès les premiers contacts avec les résidents, les gens s'étaient conformés à la nouvelle réglementation mais j'ai dû souvent rencontrer certaines personnes à plusieurs reprises afin d'expliquer le pourquoi d'une telle règle. Je profite donc de la tribune qui m'est offerte par le Bulletin Vert pour transmettre aux riverains les raisons pour lesquelles on doit appliquer la réglementation relative à la bande de protection riveraine.

La bande riveraine sert de bouclier aux lacs, c'est le poumon du lac !!!

- Par sa végétation la bande riveraine limite le réchauffement excessif de l'eau en bordure du lac. Le réchauffement de la température de l'eau a pour conséquences de libérer le phosphore dans l'eau.
- Elle capte une grande partie des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) qui arrivent au lac par le ruissellement. Ces apports ont pour effet d'accroître les algues et les plantes aquatiques.
- La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain.
- Elle offre un habitat indispensable à la vie aquatique et terrestre, procure de la nourriture et un abri à la faune et la flore.

Conseils de consommation

L'hiver arrive à grand pas, pourquoi ne pas en profiter pour repenser notre mode de vie, nos petits gestes quotidiens et voir comment on peut contribuer individuellement pour notre environnement.

Ces jours-ci, partout dans les nouvelles on peut lire que la classe moyenne (la majorité d'entre nous) a de la difficulté à joindre les deux bouts, que tout augmente, essence, électricité, nourriture ect. Mais en réalité, ne serait-ce pas notre mode de vie et nos habitudes de consommation effrénées, qui nous ont conduit à cette situation. Voici quelques conseils pour économiser et aider notre environnement :

A la maison :

- Changer les ampoules incandescentes pour des ampoules fluorescentes et remplacer les thermostats par des thermostats programmables.
- Vous songez à remplacer un ou des appareils ménagers. Recherchez le symbole ENERGY STAR et économisez.
- Contactez recyc-frigo ou votre municipalité pour vous débarrasser de votre vieux frigo et obtenez \$60 de récompense.
- Hydro-Québec vous donne des subventions dans les 3 cas ci-dessus et plusieurs autres idées pour économiser l'énergie.
- Visitez le site d'Hydro-Québec au: <http://www.hydroquebec.com/residentiel/index.html>.
- Programmez la température la nuit à 17°C la nuit et lorsque vous êtes absents.
- Penser à remplacer les vieux poêles et fournaies au bois par des poêles à combustion lente écologiques et homologués.
- Ne laissez pas ouvert inutilement TV, ordinateurs, système de son etc
- Ne faites pas fonctionner le lave-vaisselle, laveuse et sècheuse s'ils sont à moitié vides. Ne laissez pas couler l'eau inutilement
- Remplacer la pomme de douche par un modèle à débit réduit. Pourquoi ne pas prendre une douche.(70 litres d'eau) au lieu d'un bain.(200 litres)
- Vous partez pour le week-end, installez une minuterie au lieu de laisser les lumières extérieures allumées tout le week-end.
- Vérifier le calfeutrage des portes et fenêtres, porte de garage.
- L'automne il fait noir plus tôt, éviter de laisser les lumières allumées inutilement dans toutes les pièces.
- Pensez à faire vidanger et vérifier votre fosse et votre installation septique.
- Utiliser des produits domestiques biologiques sans phosphore.
- Pratiquez le recyclage, vous verrez c'est facile.
- Ne jetez pas ce qui peut encore être utile. Donnez ces biens au Bazar de la paroisse, ils serviront encore et aiderons à son financement.
- Achetez localement, encouragez vos commerçants et votre ville tout en réduisant votre consommation d'essence.
-

Denis Godmer, membre du comité de l'environnement

- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate. Ne vous lavez surtout pas dans le lac !
- Ne modifiez pas l'écoulement naturel des cours d'eau.
- Les végétaux, algues et plantes aquatiques sont utiles. Ne désherbez surtout pas les lacs !
- Apprenez à reconnaître les fleurs d'eau de cyanobactéries.
- Préservez les milieux humides.
- Naviguez-santé ! Privilégiez les activités récréatives telles que le kayak, vous préservez ainsi votre santé et celle du lac.

Pour terminer, j'aimerais vous dire combien je suis heureuse et comblée par mon travail et que j'ai hâte de pouvoir enfin tous vous rencontrer. En attendant, si vous mettez déjà en pratique mes quelques petits conseils, on aura tous un grand pas de fait pour sauvegarder nos lacs. Prenez l'habitude de regarder votre lac, observez ses variations, l'accroissement ou la diminution des plantes aquatiques, sa transparence, remarquez l'effet des vagues sur la berge, constatez le travail des végétaux !!! Et dites-vous bien que, depuis les 50 dernières années, c'est la somme de chacune des petites infractions qui a contribué à eutrophier de façon aussi rapide les cours d'eau du Québec, et inversement, chacune des actions positives contribue à leur redonner vie.

Geneviève Fortin, Responsable / Inspectrice en environnement

Composteurs à vendre

Il nous reste encore quelques composteurs de disponibles. Vous pouvez vous en procurer aux prix de 60.00\$ taxes incluses, à la municipalité.

PETIT TRUC

Pour s'assurer que les rats et les autres bêtes n'ouvrent pas les bacs de vidange et compost : Attacher le couvercle avec un *bunjee* (élastique muni d'un crochet à chacune des extrémités). Efficace ? Oh ! Oui.

Banque de compost : J'ai des feuilles mortes pour ton compost.

Ceux qui font du compost maison ont besoin d'ajouter des feuilles mortes à leur compost. Je propose donc une banque de feuilles mortes.

Ainsi, si vous avez des feuilles mortes dans des sacs, au lieu de les mettre aux vidanges, communiquez avec moi à la municipalité et je vous mettrai en contact avec une personne qui serait intéressée à les prendre. Vous pouvez également les hacher et les laisser sur le sol, c'est de la matière organique qui nourrira votre pelouse.

Pensez à faire de même lors de la coupe de votre gazon. L'herbicyclage est de plus en plus pratiqué. Laisser au sol vos brins de gazon, ils nourriront votre pelouse par les nutriments qu'ils renferment en plus d'hydrater votre sol puisqu'ils renferment beaucoup d'eau.